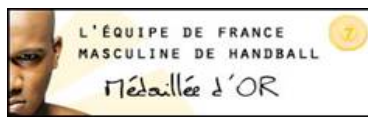




LIGUE DAUPHINE SAVOIE DE HANDBALL

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes



COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE DU 26 MAI 2009 AU SIEGE DE LA LIGUE

PRESENTS

MME BOTTI / CAILLE / CHAPELON / PIERRARD / COLLAS

MM BOCQUET / CLARET / ALBIN / CHATAIN / DEPARDON / MANI

1/ CHAMPIONNATS SENIORS 2008 / 2009

CHAMPIONS

PRENATIONAL MASCULIN

LORIOLE

ACCEDE EN N3

PRENATIONAL FEMININ

VAL DE LEYSSE

ACCEDE EN N3

EXCELLENCE FEMININ

AIX

MOINS DE 18 GARCONS

MARIGNIER

MOINS DE 18 FILLES

PORTE DE L'ISERE

MOINS DE 16 GARCONS

ESM ANNECY

MOINS DE 16 FILLES

PORTE DE L'ISERE

2/ CHAMPIONNATS SENIORS 2009 / 2010

EN GARCONS

1 club descend de N3 : RHONE EYRIEUX

La commission sportive soumettra au vote de l'Assemblée générale du 13 juin la formule de championnats seniors garçons qui consiste en :

- . 1 projet de poules de 12, classique, sur 3 niveaux : prénational, excellence et honneur en une phase
- . 1 projet de poules de 6 en deux phases sur 3 niveaux pour la première phase, 4 pour la seconde phase (projet voté la saison dernière et appliqué cette saison)

En annexe projet de poules selon les deux formules qui seront proposées.

La formule adoptée à l'AG sera celle retenue pour la constitution des championnats.

La commission sportive a mis en place des tournois d'appui en honneur et en excellence de façon à pallier le forfait éventuel d'une ou plusieurs équipes ; le classement de ces tournois déterminera l'ordre de repêchage éventuel des clubs.

Le titre honneur se disputera le dimanche 7 juin à EVIAN entre EVIAN, RHODIA et AIX.

Le titre excellence se disputera le samedi 6 juin à BOURGOIN entre BOURGOIN, GUILHERAND et ALBERTVILLE.

Rhône-Alpes Région



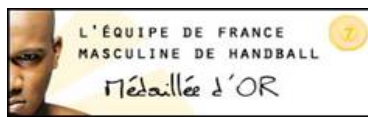
B.P. 122 - 9 place de la Convention - 38431 ECHIROLLES cedex
Tél: 04.76.33.63.63 Fax: 04.76.33.63.66 mail: ligue10@handball-france.eu
N° Agrément : 6305 le 12/01/1970 / N° SIRET : 314 247 032 00019 / Code NAF : 9312 Z





LIGUE DAUPHINE SAVOIE DE HANDBALL

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes



EN FILLES

Un club descend de N3 : MEYLAN

La commission sportive présentera également au vote de l'Assemblée Générale la formule de championnats :

- . poules de 12 sur 2 niveaux : prénational et excellence, soit 24 clubs en une phase unique
- . ou application du projet voté lors de la dernière Assemblée générale : championnat en deux phases sur deux niveaux pour la première phase de deux poules de 6, trois niveaux pour la deuxième phase.

Dans le cas où MEYLAN serait repêché en N3, c'est le club de BONNEVILLE qui serait repêché en prénational féminin.

Mise en place du tournoi d'accession féminin entre ALBERTVILLE / RUMILLY / ANNONAY et VILLEFONTAINE ; ce tournoi permettra d'établir un classement ; à l'issue de ce tournoi, les deux premiers se qualifient pour le championnat régional ; les équipes arrivées troisième et quatrième pourront éventuellement être repêchées au même titre que les relégués d'excellence ; un classement sera établi.

Le calendrier est en cours d'élaboration avec les différentes formules (en pj).

3/ BRASSAGES JEUNES

Brassages championnat de France masculin : 1 place disponible ; 4 clubs qualifiés d'office : VALENCE / MONTELMAR / CHAMBERY et ANNECY LE VIEUX

Championnat de France féminin : le dernier tour prévu le 7 juin regroupera les 6 meilleures équipes moins de 18 filles ; 3 seront qualifiées pour le championnat de France ; à titre exceptionnel, LA MOTTE SERVOLEX est qualifié d'office puisque participant aux mêmes dates aux phases finales du challenge de France, le remportant même ; félicitations à l'équipe.

Nous enregistrons, cette saison, plusieurs forfaits sur les brassages ; la commission décide que pour la saison 2009 / 2010, une amende de 100 euros sera infligée à l'équipe qui fait forfait sans possibilité de se réengager la saison d'après en brassages.

4/ CHAMPIONNATS JEUNES 2009 / 2010

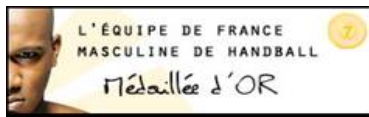
A l'issue des brassages, constitution de 2 poules de 8 géographiques dans chaque catégorie jeunes sur 14 dates jusqu'en février puis une deuxième phase de niveau : les deux premiers de chaque poule se rencontrent en aller / retour sur 6 dates (les deux 3^{ème} et 4^{ème} et ainsi de suite ...).
(en pj les clubs qualifiés pour les championnats régionaux)

Rhône-Alpes Région



LIGUE DAUPHINE SAVOIE DE HANDBALL

Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38 auprès du Préfet de la Région Rhône-Alpes



5/ CHAMPIONNATS MOINS DE 14 ANS 2009 / 2010

La commission prévoit :

- . une première phase départementale avec communication des quatre qualifiés en garçons et en filles par comité pour le 15 décembre
- . une deuxième phase bidépartementale qui débutera les 9 et 10 janvier : 2 poules de 8 géographique sur 4 journées
- . une troisième phase de niveau qui débutera les 6 et 7 mars sur 4 dates
- . avec un tour final (dates et modalités encore à l'étude : plusieurs lieux, par niveau ...)

6/ REGLEMENT GENERAL 2009 / 2010

Revu et corrigé (en pj).

7/ DIVERS

La commission prend connaissance d'un courrier de MONTELMAR qui souhaite faire évoluer une équipe moins de 16 garçons, la saison prochaine, dans le championnat méditerranéen.

La commission n'est pas opposée à la démarche.

Clôture de la séance à 22 h 45.

Rhône-Alpes ^{Région}